



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 3 février 2021 (TEAMS)

PRÉSENCES :

Monsieur Sébastien Pomerleau, président
Monsieur Noureddine Bsiker, trésorier
Madame Catherine Genest, parent
Madame Marie-Chantale Lord, parent
Monsieur Jean Tittley, secrétaire
Madame Sonia Grégoire, directrice

Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien
Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde
Madame Isabelle Dufour, enseignante
Madame Marie Larose, enseignante
Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste

AUTRES PRÉSENCES

Madame Gabrielle Gaudreau, rédactrice

Ordre du jour

1. OUVERTURE

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2020
- 1.4. Suivis au procès-verbal du 9 décembre 2020

2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

3. DISCUSSION

- 3.1. Questions sur la formation pour les membres du CE en ligne

4. DÉCISIONS

- 4.1. Ouverture du service de garde à la relâche (partage du nombre d'inscriptions et décision)
- 4.2. Mesures dédiées (décision) et budget révisé (présentation)
- 4.3. Présentation du projet de grille-matières pour l'année scolaire 2021-2022

5. INFORMATION

- 5.1. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue
- 5.2. Rapport de la direction
- 5.3. Rapport du représentant au comité des parents
- 5.4. Rapport du trésorier
- 5.5. Rapport de la fondation et de l'OPP

6. AUTRES SUJETS

- 6.1. Services offerts aux familles immigrantes
- 6.2. Questions et demandes des membres du C.E.

7. FERMETURE

- 7.1. Date de la prochaine rencontre
- 7.2. Levée de la réunion

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Pomerleau ouvre la séance à 19 h.

Il profite de la semaine des enseignants afin de remercier les enseignantes présentes pour leur contribution à l'épanouissement de nos enfants, spécialement en cette année particulière.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour.

C.E 2020-2021-20	Sur proposition de Mme Lord appuyée par M. Bsiker, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
-------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2020

M. Pomerleau résume le procès-verbal de la séance précédente.

C.E 2020-2021-21	Sur proposition de M. Tittley appuyée par Mme Lefebvre, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2020 tel que présenté.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

3. DISCUSSION

3.1. Questions sur la formation pour les membres du CE en ligne

M. Pomerleau interroge les membres afin de voir comment se déroule la formation obligatoire en ligne. La moitié des membres l'ont complétée, et les autres l'ont entamée. L'ensemble des membres partagent une opinion positive quant aux apprentissages réalisés lors de cette formation.

4. DÉCISIONS

4.1. Ouverture du service de garde à la relâche (partage du nombre d'inscriptions et décision)

Mme Dumont présente les résultats du sondage envoyé aux parents quant à leur intention d'inscrire leur enfant au service de garde lors de la semaine de relâche. Quinze inscriptions ont été reçues à ce jour. En regard aux mesures sanitaires liées à la COVID-19, certains élèves seront seuls en présence d'un éducateur afin de respecter les bulles. Ainsi, sept éducateurs seront en poste lors de la semaine de relâche.

M. Pomerleau rappelle que c'est le conseil d'établissement qui décide si le service de garde est ouvert ou non, peu importe les recommandations du centre de services scolaire. L'ensemble des membres s'entendent sur le fait qu'il est important de maintenir le service pour ne pas pénaliser les familles qui n'ont pas d'autre option.

C.E 2020-2021-22	Sur proposition de Mme Genest appuyée par Mme Larose, il est résolu unanimement d'ouvrir le service de garde lors de la semaine de relâche.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.2. Mesures dédiées (décision) et budget révisé (présentation)

Mme Grégoire présente la répartition des sommes pour les mesures dédiées et protégées pour l'année en cours. Il revient au Conseil d'établissement d'approuver le document, en foi de quoi les sommes transférées à l'établissement doivent être utilisées aux seules fins pour lesquelles elles ont été spécifiquement attribuées.

C.E 2020-2021-23	Sur proposition de Mme Larose appuyée par M. Tittley, le conseil d'établissement atteste à l'unanimité que les sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.
-------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mme Grégoire poursuit en présentant le budget révisé pour l'année 2020-2021 et souligne quelques faits importants. D'abord, le nombre réel d'élèves en septembre était plus bas que le nombre d'inscriptions en août, ce qui explique la diminution des revenus. Ensuite, le montant attribué aux élèves de maternelle 4 ans est plus important que celui pour les autres élèves, ce qui génère de nouveaux revenus cette année en raison de l'ouverture de ces classes. Finalement, les autres allocations regroupent les sommes non utilisées et reconduites de l'an passé, à l'exception des sommes inutilisées dédiées au perfectionnement des TICS, qui sont perdues.

C.E 2020-2021-24	Sur proposition de M. Bsiker appuyée par Mme Lord, il est résolu unanimement d'approuver le budget révisé pour l'année 2020-2021, tel que présenté.
-------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.3. Présentation du projet de grille-matières pour l'année scolaire 2021-2022

Avant de présenter le projet de grille-matières pour l'année scolaire 2021-2022, Mme Grégoire fait un retour sur l'analyse de la répartition des savoirs essentiels, fait de concert avec l'équipe-école et les conseillers pédagogiques. Le travail a été complété pour les mathématiques de 5^e et 6^e année, et devrait être fait pour le français en février puisque les parties concernées auront maintenant la possibilité de faire des rencontres virtuelles.

Mme Grégoire précise que l'école offre du tutorat pour les élèves ayant des besoins particuliers de différents degrés puisque plusieurs élèves, dont ceux de la 5^e année, ont été fragilisés par la crise sanitaire. Cette dernière rappelle également les recommandations ministérielles sur la diminution des exigences de contenu pédagogique et du nombre d'évaluations, en plus de l'annulation des épreuves ministérielles, ce qui démontre bien l'importance de revoir la progression des apprentissages et de revenir à l'essentiel en ciblant les besoins précis des élèves au niveau pédagogique de même que comportemental.

Mme Grégoire présente le projet de grille-matière 2021-2022. Elle met de l'avant l'ajout de périodes de français et de mathématiques pour tous les cycles, avec en contrepartie la baisse d'une heure d'enseignement en éthique et culture religieuse pour tous les cycles ainsi que l'allègement en sciences et en univers social de la 3^e à la 6^e année. Pour le préscolaire, il n'y a aucun changement dans la proposition par rapport à l'année en cours. Cette grille-matière n'intègre pas l'anglais intensif afin de maximiser les heures dans les matières de base et de prioriser les savoirs essentiels vu le contexte actuel de crise sanitaire.

Suite à la présentation de la grille-matière, M. Pomerleau questionne les membres à savoir si l'approbation de la grille-matière devrait être reportée à une autre rencontre. Les membres parents expriment leur malaise à se prononcer sur la grille-matière à ce moment-ci, compte-tenu d'une part du fort taux d'appui chez les parents de l'école pour l'implantation de l'enseignement de l'anglais intensif, et d'autre part de la situation académique rendue plus précaire par la pandémie de COVID-19. M. Tittley propose de consulter spécifiquement les parents des élèves de 5^e année sur leur désir par rapport à l'anglais intensif avant de se prononcer sur la grille-matière. Le 17 février prochain, une rencontre aura lieu pour élaborer une proposition de sondage qui sera ensuite présentée par courriel aux membres pour approbation.

C.E 2020-2021-25	<p>Sur proposition de M. Tittley appuyée par M. Bsiker, il est résolu unanimement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de reporter la décision relative à la grille-matière; - de tenir une rencontre en sous-comité le 17 février 2021 pour élaborer une proposition de sondage aux parents des élèves de 5^e année concernant leur position sur l'implantation de l'anglais intensif en 6^e année l'an prochain; - de soumettre la proposition de sondage aux membres du conseil par courriel pour approbation; - d'envoyer le sondage aux parents afin d'avoir les résultats assez rapidement après la semaine de relâche.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

5. INFORMATION Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

M. Pomerleau informe les membres qu'un avis du CSS a été transmis à tous les présidents pour les informer de l'adoption du Règlement relatif aux règles de régie interne et de fonctionnement du conseil d'administration du CSS. Celui-ci est disponible sur le site Internet du CSS.

M. Pomerleau annonce qu'il a pris part en janvier à une formation spécifiquement conçue pour les présidents des conseils d'établissement, organisée par le comité de parents. Cette formation a été donné par la FCPQ.

5.2. Rapport de la direction

Mme Grégoire souligne d'emblée la semaine des enseignants et des enseignantes. Elle informe les membres des attentions et des remerciements qui leur ont été offerts pendant cette semaine spéciale. Elle informe ensuite les membres qu'en ce qui a trait à la COVID-19, toutes les classes sont actuellement de retour à l'école. L'école va utiliser les sommes dédiées pour « Aide aux parents » à l'abonnement à six conférences offertes aux parents. L'OPP est à cibler celles-ci. La prochaine conférence offerte aux parents aura lieu le 10 février et traitera de l'utilisation saine et sécuritaire des technologies via internet.

5.3. Rapport du représentant au comité des parents

M. Pomerleau présente son rapport. Lors de la dernière rencontre du comité de parents a eu lieu une présentation de la démarche du CSS quant au plomb dans l'eau et à la ventilation des classes.

Le comité de parents a envoyé une lettre au directeur général en regard aux services éducatifs offerts aux élèves en isolement dans le but de le questionner à ce sujet. Celui-ci a répondu que les conseillers pédagogiques ont suivi des formations pour permettre aux enseignants d'être fonctionnels et outillés avec les relations à distance. Il a également partagé la préoccupation des parents aux directions d'établissement.

5.4. Rapport du trésorier M. Bsiker n'a aucune dépense à déclarer

5.5. Rapport de la fondation et de l'OPP

En tant que membre de la fondation, Mme Lord souligne que la campagne de financement avec Mélobulle s'est avérée être lucrative. Le montant exact des profits sera précisé lors de la prochaine rencontre. Elle mentionne ensuite que les projets de l'équipe-école ont été acceptés.

M. Pomerleau rappelle qu'une première conférence pour l'OPP se tiendra la semaine prochaine, le 10 février. Un mini colloque est également en préparation pour le mois d'avril. Il rappelle que des activités spéciales entourant la sécurité routière auront lieu au mois de mai. Finalement, un sondage est en cours à savoir quel serait l'intérêt des parents pour des cafés-rencontres avec des spécialistes sur des thématiques diverses.

6. AUTRES SUJETS

6.1. Services offerts aux familles immigrantes

Mme Grégoire et Mme Gaudreau, enseignante en francisation et mesures d'accueil, présentent ce point qui avait été demandé à la dernière rencontre. En ce qui a trait aux services offerts à l'élève immigrant au sein de l'école, celui-ci est intégré en classe régulière, mais bénéficie de soutien linguistique en français à raison de quelques périodes par cycle, qui ont pour but de développer la communication au quotidien, de faire acquérir le niveau de compétence langagière nécessaire pour évoluer dans les différentes disciplines et de faire découvrir la culture de leur nouvel environnement.

En ce qui concerne les mesures d'accueil au niveau communautaire, les familles de nos élèves immigrants sont accueillies et épaulées par notre agent interculturel en milieu scolaire primaire, M. Hector Contreras. Son rôle est de dresser le portrait de la famille et de ses besoins à son arrivée et de l'aider dans son adaptation à sa nouvelle culture d'accueil, le tout en partenariat avec le Centre multiethnique de Québec, un organisme relevant de la municipalité qui a pour mission d'accueillir les immigrants afin de faciliter leur établissement et de soutenir leur adaptation.

En réponse aux questions des membres, Mme Grégoire les rassure sur le fait qu'avec l'ensemble des services offerts par l'école, le centre de services scolaires et la municipalité, les nouvelles familles immigrantes de St-Mathieu sont bien encadrées et supportées dans leur intégration scolaire et communautaire.

6.2 Questions et demandes des membres du CE

M. Pomerleau s'interroge sur l'intérêt des assouplissements ministériels au programme pédagogique et questionne le retrait des examens ministériels ainsi que le double report du bulletin. Mme Grégoire explique que l'objectif principal était de

consacrer plus de temps à l'enseignement et aux apprentissages plutôt qu'à l'évaluation.

M. Pomerleau informe que Magenta se retire des photos scolaires pour l'année prochaine. Mme Grégoire propose la formation d'un sous-comité, chargé de la recherche de fournisseurs, pour lequel Mme Larose et M. Tittley se portent volontaires.

7. FERMETURE

7.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 24 février 2021 à 19h, tel que prévu au calendrier des rencontres.

7.2. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement

Sonia Grégoire
Directrice